

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00195 Numéro SIREN : 539 970 715 Nom ou dénomination : A.P JARDINS

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt 2075

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire EDI 2065 pour 2023	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/01/2022 et clos le 31/12/2022		Régime simplifié d'imposition ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐		Régime réel normal ☐	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A.P JARDINS		500 RUE LEO BRUN BAT C8 RESIDENCE LES COLLINES 06210 MANDELIEU LA NAPOULE	
SIRET 53997071500030			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITE			
Activités exercées JARDINIER		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit	
Bénéfice imposable à 15% 16 297		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐			
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom NIF	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CAMPANELLA ET ASSOCIES SAS 33 AVENUE DES MIMOSAS 06110 LE CANNET Tél: 0492187979			
OGA/OMGA ☒ Viseur conventionné (cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 27/01/2023 Lieu: MANDELIEU LA NAPOULE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: GERANT DE LA SARL	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature M DACOSTA ANTONIO	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	
1	2	3	4	5	6	7	8
M DA COSTA ANTONIO CARLOS 500 RUE LEO BRUN RESIDENCE LES COLLINES BAT C8 06210 MANDELIEU	600	2022	49 701				

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			50 888
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2023

Désignation de l'entreprise SARL A.P JARDINS

Néant ☐

Adresse de l'entreprise 5 00 RUE LEO BRUN

06210 MANDELIEU LA NAPOULE

Numéro SIRET * 5 3 9 9 7 0 7 1 5 0 0 0 3 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>B 1 1 2 2 0 2 2</u>	<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	47 234	35 651
	Immobilisations financières * (1)	040	042	15	15
Total I (5)		044	048	47 249	35 666
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	070	71 245	33 835
	Autres * (3)	072	074	729	1 393
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	41 960	33 096
	Charges constatées d'avance *	092	094	231	231
	Total II	096	098	114 165	68 554
	Total général (I+II)	110	112	161 414	104 220
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		6 000	6 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		600	600
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	22 000	19 000
	Report à nouveau	134		5 204	4 266
	Résultat de l'exercice	136		10 751	3 938
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		44 555	33 804
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156		68 437	41 790
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		630	55
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	47 793	28 571
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		116 859	70 416
	Total général (I + II + III)	180		161 414	104 220
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	48 401
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	45 034
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	32 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.P JARDINS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 6 000.00 €

Siège social : 500 Rue Léo Brun

Résidence les Collines Bât C8

06210 MANDELIEU LA NAPOULE

539 970 715 RCS CANNES

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 09 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le neuf mai, à neuf heures,

Monsieur Antonio DA COSTA associé unique de la société A.P JARDINS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion. Il donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice. L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

AN

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 10 750.63€, de la manière suivante :

- Report à nouveau : 10 750.63 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La gérance
M. Antonio DA COSTA



ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARD INS

31/12/2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES		68
Total des réintégrations diverses	330	68

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A.P. JARDINS

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	440	6 927	442	1 011	444		446	7 938		7 938		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	50 578	462	44 023	464	30 577	466	64 024		64 024		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480	15	482		484		486	15		15		
TOTAL		490	57 519	492	45 034	494	30 577	496	71 977		71 977		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	6 267	532	343	534		536	6 610		6 610		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	15 586	552	11 060	554	8 529	556	18 117		18 117		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	21 853	572	11 403	574	8 529	576	24 727		24 727		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	VOLKSWAGEN TIGUAN		2		3		4		5		
		6			7		8		9		10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	5	Court terme *		Long terme					
								19 %	6	15 % ou 12,8 %	7	0 %	8
1	30 577	8 529	22 048	32 000	9 952								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	30 577	580	8 529	582	22 048	584	32 000	586	9 952	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations	590		583		594		595
TOTAL								596	9 952	585	597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-C AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARD INS

31/12/2022

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME					
, Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1 ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A.P. JARDINS

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	
				Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 1 11 2
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 7 44 2
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2023

5

Désignation de l'entreprise : SARL A.P JARDINS				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	3
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	3
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	290 592
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	290 592
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	13
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	1 701
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	1 714
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	60 802
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	61 237
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	122 042
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	170 264
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	170 264
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	290 592	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2022	160	31/12/2022
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises, qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
part 38 de l'annexe III du C.G.I.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 5 3 9 9 7 0 7 1 5 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.P JARDINS

ADRESSE (voie) 500 RUE LEO BRUN BAT C8 RESIDENCE LES COLLINES

CODE POSTAL 06210 VILLE MANDELIEU LA NAPOULE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DA COSTA Prénom(s) ANTONIO CARLOS

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 600

Naissance : Date 130185 N° Département 06 Commune CANNES Pays

Adresse : N° 500 Voie RUE LEO BRUN

Code postal 06210 Commune MANDELIEU LA NAPOULE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL A.P JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2021 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2020 12	% bilan
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	6 000	3.72	6 000	5.76	6 000	6.21
10100000 CAPITAL	6 000	3.72	6 000	5.76	6 000	6.21
RESERVE LEGALE	600	0.37	600	0.58	600	0.62
10610000 RESERVE LEGALE	600	0.37	600	0.58	600	0.62
AUTRES RESERVES	22 000	13.63	19 000	18.23	9 000	9.32
10680000 AUTRES RESERVES	22 000	13.63	19 000	18.23	9 000	9.32
REPORT A NOUVEAU	5 204	3.22	4 266	4.09	1 592	1.65
11000000 REPORT A NOUVEAU	5 204	3.22	4 266	4.09	1 592	1.65
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	10 751	6.66	3 938	3.78	12 674	13.12
TOTAL I	44 555	27.60	33 804	32.44	29 866	30.93
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	68 437	42.40	41 790	40.10	27 307	28.28
16400800 EMPRUNT 00601633857 CA 10 000E	527	0.33	2 604	2.50	4 636	4.80
16400900 EMPRUNT 00601791055 CA 25 000E	3 770	2.34	8 702	8.35	13 526	14.01
16401000 EMPRUNT 00602231790 CA 12 000E	4 330	2.68	6 741	6.47	9 106	9.43
16402000 VW BANK FRANCE	18 663	11.56	23 633	22.68		
16403000 EMPRUNT 00603596692 CA 42 990E	41 010	25.41				
16884000 INT.COUR./EMP.ETS CREDIT	136	0.08	110	0.11	38	0.04
51215100 CREDIT AGRICOLE 2EME C/PTE COUR					0	0.00
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS					2 590	2.68
41910200 ACOMPTES CLIENTS 20%					2 590	2.68
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	630	0.39	55	0.05	1 485	1.54
40100000 FOURNISSEURS	630	0.39	55	0.05	1 485	1.54
AUTRES DETTES	47 793	29.61	28 571	27.41	35 316	36.57
41102000 CLIENTS A 20%	414	0.26	414	0.40		
42100007 Rémun. DEBUNNE QUENTIN	1 698	1.05				
42100018 Rémun. BEDNAWSKI ALEXANDRE STA	1 943	1.20				
42130000 Rémun. PELE KEVIN	1 777	1.10	2 720	2.61	1 054	1.09
42190000 Rémun. LAMOUREUX AXEL					1 333	1.38
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	2 550	1.58	1 294	1.24	2 277	2.36
42860000 COTIS TNS MSA A PAYER	12 671	7.85	8 493	8.15	9 535	9.87
43100000 MSA	5 051	3.13	1 975	1.89	1 902	1.97
43700000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	860	0.53	860	0.82	244	0.25
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	338	0.21	109	0.10	183	0.19
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER.ORG.SOC	403	0.25	403	0.39	403	0.42
44210000 IMPOTS PASS	78	0.05				
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 444	1.51	1 217	1.17	2 580	2.67
44551000 TVA A DECAISSER	5 349	3.31	5 746	5.51	4 100	4.25
44567000 CREDIT DE TVA					445	0.46
44571200 TVA COLLECTEE A 20%	11 805	7.31	4 799	4.60	7 660	7.93
44583000 TVA COLLECTEE A REGULARISER			51	0.05		
44587000 TVA SUR FACT A ETABLIR					60	0.06
45500000 ASSOCIES C/C DA COSTA ANTONIO	390	0.24	468	0.45	3 541	3.67
46864000 CHARGES A PAYER SUR EMPRUNT	22	0.01	22	0.02		

SARL A.P JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2021 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2020 12	% CA
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	290 592	100.00	213 828	100.00	178 347	100.00
70620000 PRESTATIONS A 20%	290 592	100.00	214 128	100.14	178 347	100.00
70621000 PRESTATIONS A FACTURER			300	0.14		
AUTRES PRODUITS	1 714	0.59	1 543	0.72	2 253	1.26
75800000 AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION	13	0.00	40	0.02	3	0.00
79110000 AVANTAGE VOITURE VW 15%	1 701	0.59	1 503	0.70	2 250	1.26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	292 305	100.59	215 370	100.72	180 600	101.26
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROV.	33 646	11.58	25 646	11.99	14 705	8.25
60100000 ACHATS PLANTES / VEGET A 10%	32 979	11.35	22 228	10.40	10 670	5.98
60110000 ACHATS FOURNIT DIVERSES A 20%	666	0.23	3 418	1.60	4 035	2.26
AUTRES CHARGES EXTERNES	107 181	36.88	62 904	29.42	54 331	30.46
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	13 730	4.72	6 300	2.95		
60611000 GAZ					31	0.02
60631000 PETIT OUTILLAGE	11 820	4.07	5 054	2.36	2 815	1.58
60640000 FOURNITURE DE BUREAU	1 606	0.55	285	0.13	971	0.54
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE					1 400	0.78
61110000 DECHARGE	10 117	3.48	7 721	3.61	5 122	2.87
61201000 CREDIT BAIL VEHICULE LIXXBAIL			462	0.22	4 324	2.42
61300000 LOCATIONS GARAGE	2 035	0.70	1 300	0.61	1 370	0.77
61310000 LOCATION MATERIEL	8 204	2.82	3 294	1.54	6 088	3.41
61315000 LOCATION VEHICULES	6 649	2.29	5 960	2.79	642	0.36
61320000 LOCATION LOCAL	1 100	0.38	1 200	0.56	1 000	0.56
61330000 LOCATIONS PARKING	800	0.28	960	0.45		
61550000 ENTRETIEN VEHICULE	3 402	1.17	3 075	1.44	5 532	3.10
61610004 ASSURANCE VEHICULE	6 104	2.10	4 777	2.23	4 753	2.66
61612000 ASSURANCES AVIVA	889	0.31	859	0.40	299	0.17
61640000 ASSURANCE SUR PRET CL	287	0.10				
61642000 ASS PRET CA	588	0.20	430	0.20	284	0.16
61650000 ASSURANCE DARTY	95	0.03	95	0.04	87	0.05
61820000 VETEMENTS DE TRAVAIL	4 058	1.40	1 030	0.48	1 115	0.63
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	3 855	1.33	480	0.22	991	0.56
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	6 434	2.21	5 188	2.43	4 482	2.51
62260100 HONORAIRES JURIDIQUES SECC	710	0.24	330	0.15	320	0.18
62270000 FRAIS D ACTE ET CONTENTIEUX	361	0.12	48	0.02	48	0.03
62285000 FRAIS GREFFE TC			3	0.00	3	0.00
62300000 PUBLICITE			1 058	0.49	520	0.29
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE ET DIV	740	0.25	100	0.05	409	0.23
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	1 260	0.43				
62512000 FRAIS AUTOROUTE ET PARKING	2 426	0.83	704	0.33	875	0.49
62515000 CARBURANT GO CAMION	10 801	3.72	5 507	2.58	4 438	2.49
62515200 CARBURANT SP98	1 164	0.40	1 143	0.53	1 180	0.66
62570000 FRAIS DE RECEPTION	6 238	2.15	3 903	1.83	3 178	1.78
62610000 FRAIS POSTAUX	6	0.00	162	0.08		
62651000 TEL MOBILE	376	0.13	322	0.15	795	0.45
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 325	0.46	1 156	0.54	1 260	0.71
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 417	0.83	2 852	1.33	2 147	1.20
63330000 FORMATION PRO MSA			240	0.11	151	0.08
63350000 TAXE APPRENTISSAGE CCI			375	0.18	237	0.13
63511000 CFE	1 219	0.42	928	0.43	867	0.49
63514000 TVTS	1 198	0.41	885	0.41	892	0.50

SARL A.P JARDINS
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2021 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2020 12	% CA
63540000 DROIT D'ENREGISTREMENT (CG)			423	0.20		
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	125 547	43.20	106 575	49.84	81 817	45.88
64110000 SALAIRES	50 888	17.51	47 280	22.11	28 704	16.09
64110100 APPOINTEMENTS DA COSTA	49 701	17.10	39 503	18.47	36 250	20.33
64111000 COTIS. MSA GERANT DA COSTA	21 706	7.47	19 815	9.27	15 302	8.58
64114000 COTISATION MADELIN SANTE	96	0.03	365	0.17	348	0.19
64120000 PROVISION CP	1 256	0.43	983	0.46	1 214	0.68
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNE			596	0.28		
64140100 PRIME PARTAGE DE LA VALEUR	1 900	0.65				
CHARGES SOCIALES	6 540	2.25	3 761	1.76	1 825	1.02
64500000 CHARGES SOCIALES S/ SALAIRES	229	0.08	74	0.03	76	0.04
64510000 MSA / SALARIE	6 311	2.17	3 836	1.79	1 750	0.98
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 403	3.92	10 027	4.69	8 845	4.96
68112000 DOT AMORT IMMOB CORP	11 403	3.92	10 027	4.69	8 845	4.96
AUTRES CHARGES	3		490	0.23	892	0.50
65440000 PERTE/CREANCES EXERC ANTERIEUR			460	0.22	890	0.50
65800000 AUTRES FRAIS DIVERS DE GESTION	3	0.00	30	0.01	2	0.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	286 738	98.67	212 256	99.27	164 562	92.27
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	5 568	1.92	3 114	1.46	16 038	8.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 000	11.01	15 010	7.02		
77200000 PRODUITS EXCEP./EXERC. ANTERIE			10	0.00		
77500000 PRODUITS CESSIION ELMTS ACTIFS	32 000	11.01	15 000	7.01		
CHARGES FINANCIERES	1 519	0.52	1 133	0.53	784	0.44
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	1 519	0.52	1 133	0.53	784	0.44
CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 854	7.86	11 836	5.54		
67100000 CHARGES EXCEPT./OPERAT.GESTION			300	0.14		
67125000 AMENDES ET PENALITES NON DED	68	0.02	67	0.03		
67200000 CHARGES EXCEP./EXERC. ANTERIEUR	738	0.25	718	0.34		
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDE	22 048	7.59	10 751	5.03		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 444	0.84	1 217	0.57	2 580	1.45
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 444	0.84	1 217	0.57	2 580	1.45
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	10 751	3.70	3 938	1.84	12 674	7.11